



École de la Farandole

Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 19 juin 2019



Table des matières

Le mot de la direction	Page 3
Notre démarche de projet éducatif.....	Page 4
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs.....	Page 6
Notre contexte.....	Page 7
Nos enjeux	Page 10
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles.....	Page 12
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 14
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 15

Le mot de la direction

Bonjour à tous,

Je vous présente le projet éducatif 2019-2022 de l'école de la Farandole. L'élaboration de celui-ci débuta à l'automne 2018 avec la mise en place d'un comité de pilotage composé de 4 enseignantes. La première étape fut d'élaborer un échéancier de travail qui fut approuvé au Conseil d'établissement d'octobre 2018. Par la suite, un questionnaire a été construit à l'aide d'une banque de questions tirées des facteurs de l'école efficace de même que les orientations du P.E.V.R. de la Commission scolaire. Nous avons sondé les élèves, les parents ainsi que les membres du personnel. Suite aux résultats, nous avons dégagé une analyse approfondie de notre milieu nous permettant de situer nos forces de même que nos vulnérabilités. De celles-ci ont émergé nos enjeux pour les trois (3) prochaines années. C'est grâce à une activité collective tenue le 25 janvier que les membres du personnel se sont entendus à propos de l'importance de la réussite des élèves en français et en mathématique, du déploiement efficace de nos ressources, de la collaboration école-famille et de l'appropriation des nouvelles technologies.

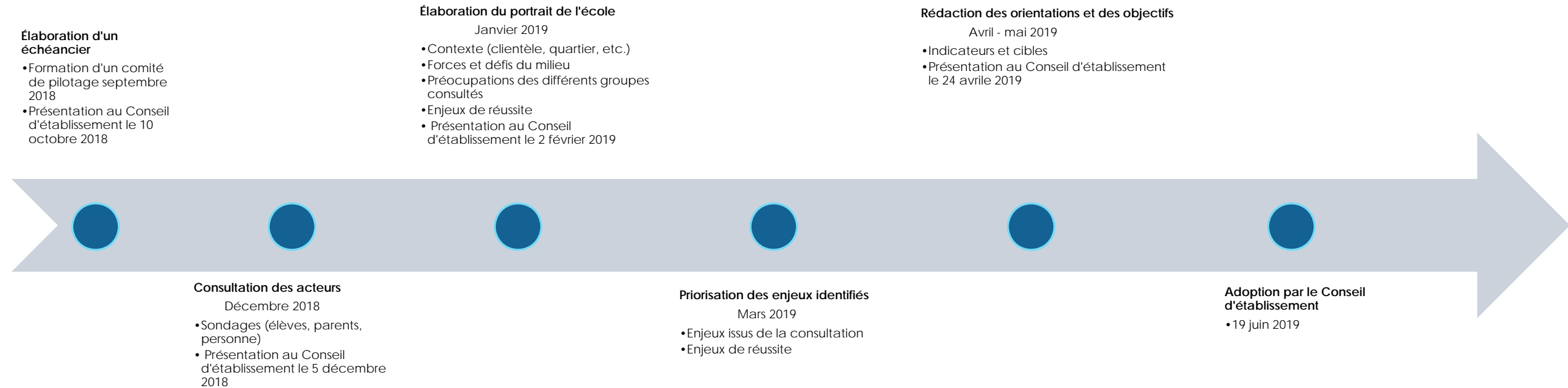
Je tiens à rappeler l'importance de cet exercice. Il est une condition essentielle à la réussite de tous nos élèves et à l'engagement du personnel à cet effet. Je suis convaincu qu'en 2022, date de révision de notre projet éducatif, nous aurons réussi atteindre nos objectifs. Nous nous sommes donné un excellent levier et je ne doute pas du niveau d'engagement du personnel pour l'atteinte de ceux-ci.

En terminant, je désire remercier les membres du comité de pilotage : Madame Arianne Fortin, Madame Sylvie Provencher, Madame Hélène Gagnon et Madame Isabelle Mercier. Je souhaite souligner leur engagement. Je souhaite aussi remercier les membres du Conseil d'établissement qui nous ont fait confiance tout au long de cette démarche importante.


Martin Lavallée
Directeur



Notre démarche de projet éducatif



Le processus de consultation

Groupes consultés	Élèves	Parents	Personnel
Modalités de consultation	<ul style="list-style-type: none"> Sondage en ligne de 20 questions auprès de 160 élèves de 5^e et 6^e année. Tous les élèves ont répondu. 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage en ligne de 38 questions transmis à 391 familles. Il ne pouvait y avoir qu'un formulaire rempli par famille. Nous avons reçu 146 réponses. 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage en ligne de 53 questions transmis à 59 membres du personnel. Nous avons reçu 36 réponses.
Principales préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de cohérence des interventions au service de garde en classe et dans l'école Les activités significatives pour préparer les élèves à leur entrée au secondaire Les actions concrètes pour contrer l'intimidation et la violence L'approche positive de gestion des comportements (activité-privilege, période-récompense, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Le déploiement des ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'adaptation, de comportement et d'apprentissage. Les actions concrètes pour contrer l'intimidation et la violence L'application rigoureuse des plans d'intervention par tous les intervenants Le suivi la régulation continue des plans d'intervention des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Le déploiement des ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'adaptation, de comportement et d'apprentissage. La gestion disciplinaire en classe et dans l'école Les conditions favorables à la concertation et à la collaboration (temps, espace, matériel) Les informations pertinentes au plan de l'apprentissage des élèves transférées d'un niveau à un autre Les interventions précoces afin de prévenir les difficultés
Forces du milieu	<ul style="list-style-type: none"> Le sentiment de sécurité dans l'école Le sentiment d'apprendre et de s'améliorer Le climat et la culture positifs dans l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Le climat de l'école favorise l'engagement Je me sens en sécurité dans l'école Des activités structurées sont organisées au moment des transitions importantes (préscolaire-primaire, primaire-secondaire, etc.). Il y a des activités significatives pour me préparer à mon entrée au secondaire. Le personnel développe l'estime de soi et la confiance chez les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves consacrent la majeure partie de leur temps à des activités directement liées à l'apprentissage Le personnel de l'école sollicite les professionnels de l'école et des services éducatifs afin d'obtenir de l'aide et du soutien pour ses élèves Les enseignants se concertent pour la planification de l'évaluation et des apprentissages Le personnel développe l'estime de soi et la confiance chez les élèves

Notre vision, nos valeurs

Notre vision

« Dans un contexte de cohérence et de cohésion, développer un climat propice aux apprentissages afin de développer le plein potentiel des élèves »

Nos valeurs

Valeurs	Définition	Manifestations
Autonomie	<ul style="list-style-type: none">C'est la capacité des élèves à se gouverner soi-même, selon ses règles et celles de l'école. Elle fait référence à la capacité d'un élève de fonctionner de manière indépendante	<ul style="list-style-type: none">Développer des méthodes de travail efficacesStructurer ses temps libresFaire de bons choixEffectuer ses routinesGérer ses émotions et régler ses conflits
Créativité	<ul style="list-style-type: none">C'est la capacité de l'élève à imaginer, construire et mettre en œuvre un nouveau concept, un objet nouveau ou à découvrir une solution originale à un problème.	<ul style="list-style-type: none">Utiliser toutes ses ressourcesPrendre des risques calculésExprimer ses idéesTrouver de nouvelles avenues, de nouvelles solutionsSe faire confiance
Persévérance	<ul style="list-style-type: none">C'est la capacité de l'élève à mener à terme un projet ou une démarche	<ul style="list-style-type: none">Accepter de se tromperDemander de l'aideRecommencer même si cela ne fonctionne pasEfforts soutenus
Dépassement de soi	<ul style="list-style-type: none">C'est une attitude positive qui permet à l'élève de sortir de sa zone de confort et de dépasser ses limites (donner le meilleur de soi). Il n'est possible que si l'élève en a la volonté.	<ul style="list-style-type: none">Utiliser ses forces et reconnaître ses faiblessesSe fixer des objectifs et prendre les moyens pour les atteindreEssayer de nouveaux défis (sortir de sa zone de confort)

Notre contexte

Notre école

- L'école est située dans le nord de l'Arrondissement de Beauport de la Ville de Québec.
- Elle accueille 478 enfants du préscolaire à la fin du 3e cycle, répartis dans 22 classes. En 2019-2020, la clientèle est estimée à 504 élèves.
- De 2015 à 2018, l'école est passé de 351 à 478 élèves, ce qui représente une augmentation de 35 %. Au cours des prochaines années, la clientèle devrait se maintenir à environ 500 élèves.
- L'école reçoit des élèves qui proviennent de milieu socio-économique moyen-élevé (indice de défavorisation 2).
- L'école offre un Service de garde matin, midi et soir. Celui-ci compte 370 élèves régulier et sporadiques, ce qui représente 78 % de la clientèle.

Nos élèves

- La proportion des élèves par degré est la suivante :

Clientèle régulière (340 élèves)

57 élèves du préscolaire	44 élèves de 1 ^{re} année	61 élèves de 2 ^e année	36 élèves de 3 ^e année
54 élèves de 4 ^e année	46 élèves de 5 ^e année	42 élèves de 6 ^e année	

Concentration sportive (138 élèves)

25 élèves de 3 ^e année	41 élèves de 4 ^e année	37 élèves de 5 ^e année	35 élèves de 6 ^e année
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

- La proportion des groupes selon les degrés est la suivante :

Clientèle régulière

3 groupes du préscolaire	2 groupes de 1 ^{re} année	1 groupe de 1 ^{re} / 2 ^e année	2 groupes de 2 ^e année
1 groupe de 3 ^e année	1 groupe de 3 ^e / 4 ^e année	2 groupes de 4 ^e année	2 groupes de 5 ^e année
2 groupes de 6 ^e année			

Concentration sportive

1 groupe de 3 ^e année	2 groupes de 4 ^e année	1 groupe de 5 ^e année	1 groupe de 5 ^e / 6 ^e année
1 groupe de 6 ^e année			

- Parmi les 478 élèves, 89 possèdent un plan d'intervention, ce qui représente 18,6 % de notre clientèle.

Notre offre de service

- En plus de desservir un bassin du territoire de la Commission scolaire, elle offre un programme de Concentration sportive. De 2012 à 2015, l'école offrait uniquement une concentration hockey aux élèves du 2e cycle et 3e cycle. En 2016, la concentration danse s'est ajoutée, en 2017, la gymnastique et en 2018, le tennis de table est venu compléter l'offre de service. Le programme porte donc maintenant le nom de « **Concentration sportive** ». Jadis un programme non-sélectif, la concentration sportive, depuis l'année scolaire 2016-2017, sélectionne ses élèves sur la base d'une épreuve d'admission scolaire, de l'analyse du bulletin et de la recommandation d'un représentant de la discipline sportive. Depuis l'automne 2015, les élèves ont trois demi-journées d'entraînement par semaine, et ce, de septembre à avril. Au niveau de la grille-matières, le temps est organisé afin qu'il n'y ait aucune réduction du nombre d'heures d'enseignement annuel.
- Le Service de garde offre une multitude d'activités parascolaires et comporte une équipe de hockey-bottine, de soccer et de Cheerleading.
- L'école offre aussi la possibilité aux enfants de jouer pour différentes équipes qui évoluent au sein du RSEQ, dont une équipe de Basketball, 3 équipes de hockey et une de mini-volleyball

Nos ressources

- Une direction dirige l'école en collaboration avec 31 enseignants et enseignantes. Pour les soutenir et les accompagner, une équipe de personnel de soutien et des services complémentaires est en place. Celle-ci est composée :
 - Une secrétaire
 - Deux concierges
 - Une psychologue
 - Une orthophoniste
 - Une psycho éducatrice
 - Deux orthopédagogues
 - Cinq éducatrices spécialisées
 - Une animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire
- De plus, du personnel de soutien collabore avec l'ensemble des membres. L'école a également la chance d'avoir de nombreux parents bénévoles pour l'accompagner dans ses différents projets et dans la gestion de la bibliothèque.
- Ressources allouées par la Commission scolaire
La commission scolaire a attribué à l'école de la Farandole la somme de **362 204** \$ en mesures d'aide à la réussite pour l'année scolaire 2018-2019 selon la répartition des allocations des différentes mesures budgétaires du MEES en lien avec la réussite éducative :
 - Plan d'action sur la lecture à l'école
 - Soutien aux écoles rang décile 1 à 7 (EHDAA)
 - Réussite éducative
 - Approche orientante

- Mesures d'appui (sommes décentralisées)
- Libération des enseignants pour élèves intégrés
- Orthopédagogie
- Aide aux devoirs
- Soutien à la composition de la classe
- Ajout de ressources professionnelles en soutien à la réussite.
- Situation financière de l'école :

La LIP prévoit (art. 96.24) qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, appartiennent à la Commission scolaire. Toutefois, ces surplus doivent être portés au crédit de l'école pour l'exercice financier suivant lorsque la Convention de gestion et de réussite éducative conclue avec la Commission scolaire est approuvée par le Conseil d'établissement. Le déficit anticipé au 30 juin 2019 est de **(259 003) \$**
- L'école possède les ressources technologiques suivantes :
 - 1 ratio de 1 appareil pour 5 élèves (26 Chromebook, 10 Ipads, 7 portables et 52 ordinateurs de table)

Nos enjeux

Enjeu 1 : RÉUSSITE DES GARÇONS EN FRANÇAIS

- L'écart des résultats qui augmente de la première à la sixième année
- Les intérêts d'écriture des garçons
- Les intérêts de lecture des garçons
- Ouverture aux caractéristiques masculines
- Respect du rythme d'apprentissage
- Arrimage des pratiques en français

Enjeu 2 : RÉUSSITE DES ÉLÈVES H.D.A.A EN MATHÉMATIQUE

- L'enseignement des concepts mathématiques
- Favoriser la manipulation
- Former la pensée mathématique et non de former des techniciens
- Enseigner des stratégies de résolution
- Donner du sens aux exigences et aux tâches
- Être ouverts (accueillir et recevoir) à la multitude des possibilités de de résolution
- Pistes et moyens au plan d'intervention des élèves H.D.A.A

Enjeu 3 : DÉPLOIEMENT ET ACCÈS AUX RESSOURCES

- Connaissance et application de la démarche d'aide à l'élève
- Définition des rôles (enseignants, T.E.S., orthopédagogue, psychologue, psycho éducatrice, orthophoniste, etc.)
- Formation continue du personnel
- Connaissance et application des différenciations pédagogiques (flexibilité, adaptation, modification)
- Connaissance et application du plan d'intervention
- Outils de dépistage et d'identification des besoins des élèves
- Partage de l'information à propos des élèves (D.A.P., formation des groupes, etc.)

Enjeu 4 : COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

- Définition et partage des rôles de chacun
- La place du parent dans l'école
- Sensibiliser les parents aux ressources disponibles
- Outiller les parents à aider leur enfant

Enjeu 5 : DÉPLOIEMENT ET UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Compétences du 21e siècle
- Connaissance et maîtrise des outils technologiques
- Choix des outils technologiques
- Accessibilité et utilisation optimale des outils technologiques

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeu	Objectif	Indicateurs	Situation actuelle	Cible (2022)
Orientation 1 : Favoriser la réussite des élèves en français et en mathématique				
La réussite des garçons en français	Réduire les écarts de réussite entre les garçons et les filles en français	- Écart de réussite entre les garçons et les filles - Le pourcentage d'élèves suivis au niveau 3 RAI en français (1 ^{re} à 6 ^e année)	- 20 %* - 19 %	- 10 % - 12 %
La réussite des élèves HDAA en mathématique	Augmenter le taux de réussite des élèves HDAA en mathématique	- Taux de réussite des élèves HDAA au sommaire en mathématique - Écart de réussite entre les élèves qui ont un plan d'intervention et ceux qui en ont pas - Le pourcentage d'élèves HDAA (avec un plan d'intervention) qui réussissent les épreuves MEES en mathématique de 6 ^e année	- 81 %* - 18 %* - 55 %*	- 90 % - 8 % - 70 %
Orientation 2 : Favoriser la concertation école-famille et le déploiement efficace des ressources				
Le déploiement efficace des ressources	Augmenter l'efficacité du déploiement des ressources en fonction des besoins des élèves	- Le délai de la mise en place du service alloué - Taux de satisfaction des enseignants et des Services complémentaires au regard du déploiement des ressources - Niveau moyen d'atteinte des objectifs inscrits aux plans d'intervention	Données à venir	- 1 semaine - 90 % - 80 %
	Augmenter la participation du personnel concerné à des activités de perfectionnement en lien avec les besoins des élèves	- Pourcentage du personnel concerné participant à des activités de perfectionnement en lien avec les besoins des élèves		- 100 %

*Moyenne des 3 dernières années (1^{re} à 6^e année)

Enjeu	Objectif	Indicateurs	Situation actuelle	Cible (2022)
Orientation 2 : Favoriser la concertation école-famille et le déploiement efficace des ressources (suite)				
La collaboration école-famille	Améliorer la compréhension des rôles de la famille et de l'école en lien avec les apprentissages des élèves	- Niveau de satisfaction du personnel et des parents au regard de leurs rôles respectifs	Données à venir	- Augmentation de 10 %
	Augmenter la sensibilisation des parents aux ressources disponibles pour le bien-être de leur enfant	- Taux de participation des parents aux moyens proposés par l'école - Taux de satisfaction des parents au regard des moyens proposés par l'école		- Augmentation de 10 % - 75 %
Le déploiement et l'utilisation des nouvelles technologies	Augmenter l'utilisation signifiante des nouvelles technologies afin d'accompagner les élèves dans le développement des compétences du 21 ^e siècle	- Pourcentage de projets signifiants réalisés par les enseignants à l'aide des outils technologiques	Données à venir	- 50 %
Orientation 3 : Bouger 60 minutes par jour				
Activité physique	Bouger au moins 60 minutes par jour à tous les niveaux	- Nombre de minutes d'activité physique par jour	30 minutes	60 minutes

*Moyenne des 3 dernières années (1^{re} à 6^{ème} année)

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien chacune des orientations du PEVR de la Commission scolaire :
 - **Orientation 1 – Services de qualité**
 - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
 - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
 - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
 - *Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)*
 - *Orientation 6 – Activité physique (primaire)*

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
 - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
 - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Réussite des garçons en français	Objectif 1 – Diplomation qualification Objectif 2 – Écarts de Réussite
Réussite des élèves H.D.A.A. en mathématique	Objectif 1 – Diplomation qualification Objectif 2 – Écarts de Réussite
Déploiement des ressources	Objectif 2 – Écarts de Réussite Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées
Collaboration école-famille	Orientation 3 – Concertation et collaboration
Nouvelles technologies	Orientation 1 – Services de qualité
Activité physique	Orientation 6 – Activité physique

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 21 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.